



## FICHE DU POSTE

### **CHARGE (E) D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE**

N° poste 741

<b>DIRECTION / SERVICE :</b>	DESC – Pôle Courbet
<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b>	Directrice du pôle Courbet
<b>LOCALISATION DU POSTE :</b>	Musée Courbet – 1 place Robert Fernier – 25290 ORNANS

### **CONDITIONS STATUTAIRES**

Définir le poste dans la nomenclature de la Fonction Publique Territoriale (catégorie, filière, cadre d'emploi et grade)

CATEGORIE			FILIERE :	Administrative	Médico-sociale
A	B	C		Technique	Sociale
		X			X
<b>CADRES D'EMPLOIS :</b>		Adjoint du patrimoine			
<b>GRADES :</b>		Tous les grades du cadre d'emploi			
<b>RIFSEEP</b>		C8 (410 €)			

### **FINALITES DE L'ENTITE**

A l'intérieur du pôle Courbet, constitué de quatre sites (musée Gustave Courbet et Atelier du peintre à Ornans, ferme de Flagey et maison Source de la Loue à Ouhans), l'unité sûreté - accueil du public a la responsabilité :

- de l'accueil du public et de la sécurité des biens et des personnes, en complémentarité avec le dispositif de gardiennage privé mis en place au musée Courbet
- du bon fonctionnement du dispositif « accueil du public » sur les sites d'Ornans et Flagey
- de la maintenance technique des équipements du pôle muséal, en lien avec les directions concernées
- de l'entretien des sites et de la gestion des moyens du pôle
- de l'appui à l'organisation d'activités ou manifestations diverses

Le responsable de salle est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de l'unité « sûreté, accueil du public ».

### **MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE**

Au titre de la responsabilité de salle au musée, les missions sont les suivantes :

- o la surveillance des œuvres et des salles
- o accueil, orientation et renseignement des visiteurs - informations courantes sur le pôle muséal (horaires, titre, objet et durée des expositions)
- o donner quelques explications sur les expositions, après formation par les agents chargés de médiation culturelle
- o application des règles de sécurité
- o vérification des collections (identification, description des anomalies) – repérage des dégradations

## MISSIONS SECONDAIRES DU POSTE

- toute mission en lien avec l'amélioration du dispositif d'accueil au musée
- Suppléance ferme de Flagey, en cas d'absence ou de renfort de l'agent en place, avec gestion de la caisse et de l'alarme notamment
- Suppléance billetterie du musée
- Suppléance à la librairie, et notamment à la caisse, en l'absence ou en renfort de l'agent en place
- le cas échéant, coordination des agents vacataires le week-end et lors de la période estivale

## ACTIVITES SPECIFIQUES DE L'AGENT

Indiquer la particularité du poste sur les domaines de compétences propres à l'agent (correspondant informatique, correspondant de prévention, auditeur qualité interne, ...)

- Mandataire de régie

## COMPETENCES

<b>SAVOIRS</b>	- Connaissance du pôle Courbet et de son environnement
<b>SAVOIR – FAIRE</b>	- Rigueur
<b>SAVOIR – ETRE</b>	- Ponctualité, réserve, neutralité, discrétion - Attitude mesurée, adaptée aux situations pouvant générer des tensions émotionnelles - Sens de l'accueil du public, courtoisie - Capacité relationnelle, - Capacité à travailler en équipe, - Motivation pour le champ culturel

## INTERLOCUTEURS

Identifier les interlocuteurs privilégiés (internes et externes) de l'agent en dehors des liens hiérarchiques

INTERNES	EXTERNES :
Indiquer les collaborateurs ou les services du département avec qui l'agent sera en contact régulier par des travaux transversaux	Indiquer les partenaires de la collectivité qui collaborent avec l'institution par l'intermédiaire de l'agent
- Agents du pôle muséal	- Visiteurs du pôle muséal - Prestataires de service du pôle muséal

## CONDITIONS D'EXERCICE

<b>Spécificités horaires</b>	Travail sur le rythme « accueil du public » ; travail le week-end (rythme actuel de 1 week-end / 2 et pas le mardi – temps de travail annualisé) Nécessité de continuité de service – Nécessité de s'entendre avec ses collègues sur l'organisation et la répartition des congés
<b>Déplacements</b>	Permis B exigé ; déplacements sur Flagey
<b>Particularités liées au poste</b>	Disponibilité pour les vernissages ou manifestations promotionnelles Port de l'uniforme du pôle muséal obligatoire Fouille visuelle des sacs des visiteurs du musée dans le contexte de Vigipirate Posture debout lors de la présence du public en salle
<b>NBI</b>	10 points